



11 Mars 2019

Appel à candidature de 2019

Bourses de mobilité intra-africaines pour jeunes chercheurs (financée par BMBF et AvH)

Langue de candidature : le dossier complet de candidature DOIT être en anglais.

I. Contexte

Nous avons le plaisir d'annoncer un appel à candidatures pour deux de nos programmes de financement :

1. Bourse de mobilité intra-africaine « AGNES-PAWS » pour **jeunes chercheuses (en début de carrière scientifique)**. Cette subvention est conçue pour le « Programme de promotion des femmes en sciences, technologie, génie et mathématiques » (PAWS en anglais)
2. Bourse de mobilité intra-africaine AGNES pour jeunes chercheurs (**généralement pour les candidats masculins et féminins**)

Ces deux subventions de recherche sont généreusement financées par le Ministère Fédéral allemand de l'Education et de la Recherche (BMBF en allemand) et avec le soutien de la Fondation Alexander von Humboldt (AvH). Les deux bourses de mobilité pour jeunes chercheurs visent à renforcer leur capacité scientifique et leur mise en réseau en Afrique grâce à la coopération active de AGNES et de ses membres. En outre, ces bourses soutiennent les anciens boursiers postdoctoraux de la fondation AvH dans leurs efforts d'encadrement de jeunes chercheurs à fort potentiel, en leur facilitant l'accès aux plateformes internationales d'excellence scientifique.

II. Programme

Les bourses de mobilité intra-africaine AGNES et AGNES-PAWS permettent aux jeunes chercheurs (**doctorants**) de pays d'Afrique subsaharienne de passer des séjours de recherche d'un à deux mois dans une université/institut de recherche d'un autre pays d'Afrique subsaharienne (ci-après dénommé « établissement d'accueil ») où ils collaboreront avec un chercheur expérimenté (ci-après dénommé « Responsable scientifique direct »). La recherche proposée doit faire partie du travail de recherche doctorale, incluant mais non exclusif, le travail théorique, les essais en laboratoire, la revue de littérature et la rédaction de la thèse ou d'une partie de la thèse. Les jeunes chercheurs, en début de carrière et éligibles doivent prouver la pertinence de leurs travaux pour le développement futur de leurs pays d'origine, en Afrique subsaharienne.

La subvention vise à être tant complète que raisonnable pour couvrir un court séjour dans le pays d'accueil. Elle devra couvrir les frais de voyage et de séjour, et comprenant une allocation de recherche versée à l'institut d'accueil sur demande pour couvrir une partie des frais de recherche. Un montant maximal de subvention de 2300 Euros et de 3 000 Euros est respectivement réservé à des séjours de 1 et 2 mois.

III. Eligibilité et Procédure de candidature

Seules les candidatures directes de jeunes chercheurs seront prises en considération pour les bourses de mobilité AGNES et AGNES-PAWS. **En haut de votre projet de recherche et de votre CV, indiquez pour quelle bourse vous postulez (bourse de mobilité AGNES ou bourse de mobilité AGNES-PAWS).** Le candidat peut appartenir à n'importe quelle discipline universitaire mais doit être officiellement inscrit en thèse de doctorat dans une université en Afrique subsaharienne et doit avoir la nationalité d'un pays d'Afrique subsaharienne. Les candidats doivent démontrer clairement que le travail à effectuer dans le pays d'accueil est pertinent pour le développement des pays d'Afrique subsaharienne et ne peut pas être mené dans le pays d'origine. **Seuls les candidats ayant un responsable scientifique d'accueil** identifié et une proposition / un calendrier de travail convenu d'un commun accord seront considérés pour la subvention.

IV. Documents requis

Les jeunes chercheurs intéressés doivent envoyer leur candidature électronique directement au guichet AGNES par e-mail aux adresses : admin.agnes@uac.bj et ocadebooye@daad-alumni.de au plus tard le **10 mai 2019**. Veuillez vous assurer que le dossier de candidature et tous les documents justificatifs **parviennent au bureau de AGNES avant le 10 mai 2019 à 12h00 GMT**

Les dossiers de candidature complets doivent inclure les éléments suivants :

- a) Une **brève proposition/projet de recherche** (pas plus de 5 pages) du postulant (candidat) avec un bref aperçu de l'activité de recherche proposée et un calendrier de travail permettant d'atteindre le ou les objectifs du projet de recherche dans l'établissement d'accueil. Le responsable scientifique direct du pays d'accueil doit accepter par écrit la proposition et le calendrier. **Au début de votre proposition de recherche, indiquez si vous postulez pour la bourse de mobilité AGNES ou la bourse de mobilité AGNES-PAWS.**
- b) Un **CV standard du candidat** (utilisez le modèle ci-joint) et une **preuve officielle d'inscription au diplôme de troisième cycle** (seuls les étudiants actuellement en doctorat sont éligibles). **En début de votre CV, indiquez si vous postulez pour la subvention de mobilité AGNES ou la subvention de mobilité AGNES-PAWS.**
- c) Une **copie des relevés de notes académiques officiels du candidat**, indiquant les notes obtenues du premier au troisième cycle. Veuillez fournir l'explication officielle du système de classement.
- d) Une **liste de publications** (y compris une copie électronique ou une capture d'écran d'au moins la page de titre/de garde), ou une autre preuve de résultats de recherche (par exemple, résumés de posters, de conférence, etc.).
- e) **Frais de voyage** (par voie terrestre ou vol en classe économique): fournissez deux devis pour le voyage (aller-retour compris) entre le pays de résidence du postulant et le pays de l'institut d'accueil).
- f) **Estimation des frais de subsistance** (loyer, repas, transport local, assurance maladie) à l'institut d'accueil. On s'attend à ce que les demandeurs eux-mêmes concluent une assurance-maladie valide pour le séjour de recherche. Les responsables scientifiques directs ainsi que les instituts d'accueil sont censés aider les candidats à trouver un logement abordable et les conseiller dans l'estimation des frais de subsistance.
- g) **Lettre d'invitation du responsable scientifique direct** : (i) confirmant qu'un lieu de travail sera disponible à la période indiquée, (ii) une déclaration de la part de l'établissement d'accueil demandant un montant lié aux frais de recherche. Un montant maximum de 100 Euros par mois et de 200 Euros par mois, est respectivement considéré pour les sciences humaines et sociales et pour les sciences de la vie, naturelles et les sciences de l'ingénieur. **Veillez noter que AGNES-PAWS est seulement destiné au domaine des sciences, technologie, génie et mathématiques.** Par conséquent, les candidatures en arts et sciences sociales ne seront pas acceptées pour AGNES-PAWS. Si le montant indiqué par le responsable

scientifique direct est inférieur au montant maximum, le restant des fonds dédiés aux frais de recherche peut être utilisé pour couvrir les frais de subsistance du candidat.

V. Montant et utilisation du financement

Cette subvention ponctuelle ne peut être utilisée pour financer des séjours rétroactifs, c'est-à-dire pas avant septembre 2019, et tous les séjours doivent être terminés au plus tard le 31 mars 2020. Le destinataire de la subvention et son responsable scientifique d'accueil doivent envoyer chacun un courrier électronique sous forme de lettre d'acceptation signée ainsi qu'un accord contractuel avec la direction de AGNES dans les sept jours suivant la réception de l'offre. À la fin du séjour de recherche, les bénéficiaires et les responsables scientifiques doivent tous deux fournir un rapport à AGNES sur les progrès et le succès de la collaboration.

VI. Budget maximal

1 Mois : 2300 Euros

1.5 Mois : 2650 Euros

2 Mois : 3000 Euros

VII. Réunion du comité de sélection

Réunion du comité de sélection de AGNES : **juillet 2019**

Début des séjours de recherche : le 15 septembre 2019 au plus tôt et doit prendre fin au plus tard le 31 mars 2020.

Les candidats sont priés de vérifier l'intégralité de leur dossier de candidature avant leur soumission ; en effet, les dossiers incomplets seront rejetés car inéligibles.

Pour toute question, bien vouloir contacter :

Prof. Dr Romain Glèlè Kakaï (Président d'AGNES). Email : romain.glelekakai@fsa.uac.bj

Prof. Dr O. Clement Adebooye (Secrétaire d'AGNES). Email : ocadebooye@daad-alumni.de



Prof. Dr Romain Glèlè Kakaï

Président du conseil d'administration de AGNES